

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET PROGRAMME TRIENNAL D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2021-2022-2023

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE : -

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours et les suivants qui ont prolongé l'état d'urgence sanitaire;

Considérant l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux qui demande au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication et d'en publiciser dès que possible la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Le mardi 15 décembre 2020 à 19 h se tiendra, par visioconférence, une séance extraordinaire du conseil au cours de laquelle les prévisions budgétaires 2021 et le programme triennal d'activités d'investissement 2021-2022-2023 doivent être adoptés.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et sur le programme triennal des activités d'investissement. Concernant la période de questions, nous invitons les citoyennes et les citoyens à adresser leurs questions par courrier électronique à la greffière, M^{re} Maude Randoin à l'adresse suivante : administration@msjb.qc.ca

DONNÉ à Saint-Jean-Baptiste ce deuxième jour de décembre deux mille vingt.

Le directeur général,



Martin St-Gelais